
Association loi 1901, créée en 2002

Le CNAOL regroupe l'ensemble des Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des AOC et AOP laitières françaises.

**Près de 17 000 producteurs de lait
230 000 tonnes de fromages, beurres et crèmes
environ 17 % des fromages affinés**

La mention AOP identifie un produit agricole, brut ou transformé, qui tire son authenticité et sa typicité de son origine géographique. L'AOP protège un produit à la notoriété dûment établie.

Les conditions de production du produit sont le résultat d'une culture et d'une histoire (usages locaux, loyaux et constants) et sont inscrites dans un décret. Les producteurs souhaitant obtenir une AOP doivent s'adresser à l'INAO (l'Institut National des Appellations d'Origine) établissement public qui a en charge l'ensemble des Appellations d'Origine agricoles et alimentaires (Loi du 2 juillet 1990).

Chaque AOP est gérée par un Organisme de Défense et de Gestion (association Loi 1901, syndicat professionnel Loi de 1884 ou autres), regroupant les différents partenaires de la filière, producteurs de lait, producteurs fermiers, industriels et coopératives, affineurs.

Le CNAOL est un interlocuteur privilégié pour les Pouvoirs Publics français et l'INAO, mais également les instances Européennes.

MISSIONS ET DOMAINES D'ACTIVITE

Assurer une coordination indispensable entre ses adhérents et leur apporter l'aide et soutien sur différents dossiers (réglementation, techniques, juridique...).

Défendre et promouvoir le concept d'AOP (Appellation d'Origine Protégée) en France, en Europe et à l'International. Le CNAOL conduit, avec l'appui du CNIEL, des campagnes d'information des consommateurs. L'objectif de ces campagnes est de promouvoir les valeurs des Appellations d'Origine et de faire connaître le logo européen qui identifie les Appellations d'Origine Protégées (AOP).

Au contact de ses homologues européens, le CNAOL intervient auprès des instances communautaires. Il défend les spécificités des AOP laitières, qui contribuent au maintien de l'activité rurale et à l'aménagement du territoire.

Le CNAOL participe activement à ORIGIN (*Organisation for an International Geographical Indications Network*) ORIGIN travaille à la défense et à la reconnaissance des Indications Géographiques au niveau international.

Participer activement à la réalisation d'actions scientifiques et techniques pour la qualité et la typicité des fromages AOP.

INSTANCES DIRIGEANTES

Président
Michel LACOSTE

Vice-Président
Dominique CHAMBON

Contacts administratifs :
Christine BOSSU
Céline SPELLE

PUBLICATIONS

Le CNAOL communique régulièrement en présentant aux professionnels des différents signes de qualité, et à l'administration ses positions et actions.



La lettre présente les
activités du CNAOL

(lettre est disponible sur :
www.fromages-aop.com)

VOS CONTACTS

Christine Bossu

Téléphone : 01 49 70 71 26

E.mail : cbossu@cniel.com

Adresse postale :

42 rue de Châteaudun
75314 Paris cedex 09

Site : www.fromages-aop.com